



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 22 mai 2025

Mémento pour la position de tir couché appuyé Fusil F300 (SV) et Carabine C50 (U15 et SV)

- A Tous les participants de toutes les classes d'âge sont autorisés à tirer couché appuyé au mousqueton.
- B Toutes les personnes de plus de 70 ans (SV) sont autorisées à tirer couché appuyé aux fusils de sport F300 (armes libres et fusils standards).
- C Tous les participants U15 et SV sont autorisés à tirer couché appuyé à la carabine C50.

La position «couché appuyé» est décrite dans les Règles du tir sportif (RTSp) et les Règles techniques pour Carabines et Fusil (RTCF):

Article 9 Couché appuyé avec mousqueton, fusil de sport 300m et carabine 50m

- ¹ Comme supports on peut utiliser des structures en bois rembourrées, des trépieds ou d'autres objets semblables.
- ² Les supports ne doivent pas présenter de surface supplémentaire permettant d'y placer le coude et ils ne doivent pas être fixés au sol.
- ³ L'arme doit reposer librement sur le support plat, sans fixation.
- ⁴ Dans la direction du canon, l'arme ne doit reposer que sur une longueur maximale de 20cm; latéralement un espace de 5cm au moins doit rester libre de chaque côté, entre le fût/canon et le support.
- ⁵ En lieu et place de l'appui direct de l'arme, la main tenant l'arme peut également être appuyée sur le support, respectivement la main et/ou l'avant-bras appuyés contre le support. Dans ce cas, l'arme ne doit pas toucher le support. Le bras ne doit appuyer ni sur ni contre le support.
- ⁶ Le montage et l'utilisation d'une bretelle au mousqueton sont réglés par le catalogue des moyens auxiliaires du DDPS.
- ⁷ L'usage sous le corps ou sous les vêtements de coussins ou de rembourrages équivalents est interdit.
- ⁸ Le magasin et la poignée pistolet doivent être libres de tout appui.
L'utilisation de chariots d'appui, sous-fûts et bipieds n'est pas autorisée.

Les illustrations ci-dessous montrent ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas pour le «tir couché appuyé» dans les disciplines F300 et C50.

Fédération sportive suisse de tir
Division Fusil 300
Division Carabine 10/50



Mises en œuvre autorisées



Appui



Support rond

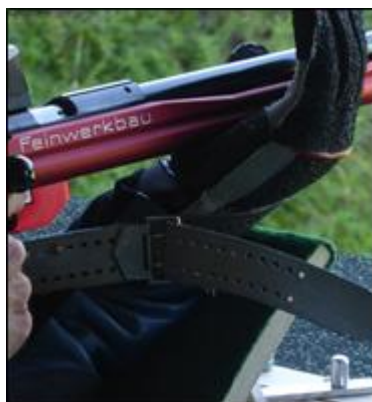


Support plat, longueur maximale de 20cm



Support plat, main au fût

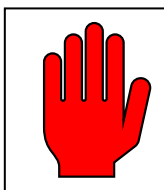
Appuyer: différentes possibilités avec bretelle



- la **main qui tient l'arme** peut s'appuyer sur ou contre le support
- l'arme **ne doit pas** toucher le support



Non autorisé:



Le support n'est pas plat



Il doit y avoir 5cm de part et d'autre du fût



Le support est en forme de U



Les sous-fûts montés ne doivent pas dépasser la largeur du fût, sinon ils sont considérés comme des «stabilisateurs de fût» et ne sont pas autorisés.

